



Note d'information n°33 relative à l'application du protocole sanitaire dans l'établissement – Port du masque dans la cour

publié le 18/06/2021

Madame, Monsieur,

Par décision ministérielle, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur, y compris dans les cours de récréation des établissements scolaires.

Cependant, trois éléments ont retenu notre attention dans la décision de maintenir ou d'alléger le protocole dans notre collège :

- ▶ La situation sanitaire sur le St-Maixentais est toujours tendue : nous avons encore une classe fermée pour cas positif et des élèves cas contact en attente de leurs résultats.
- ▶ Nos élèves de 3ème passent le DNB le 28 et 29 juin et ne pourront se présenter à leurs épreuves écrites s'ils sont positifs ou même cas contact.
- ▶ Le décret relatif à la non obligation du port du masque en extérieur précise que celui-ci est maintenu « dans des situations de promiscuité et de foule, notamment dans les files d'attente, les transports, les lieux bondés, ou encore les tribunes de stade » ; au vu du nombre d'élèves présents sur une surface limitée, nous considérons qu'il s'agit d'une situation de foule. De plus, nos jeunes adolescents ont besoin de contacts et ont donc tendance à s'agglutiner les uns contre les autres...

Nous avons donc décidé que le port du masque serait maintenu au sein de notre établissement, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments et ce jusqu'au 25 juin 2021, date de fin des cours selon les emplois du temps habituels. A compter de la semaine suivante, les effectifs seront allégés (centre d'examen puis centre de correction), les élèves pourront donc enlever leurs masques sereinement dans la cour de récréation.

La mise en œuvre de cette décision nécessite une collaboration étroite avec les familles qui jouent un rôle essentiel dans ce contexte.

Nous savons pouvoir compter sur votre aide et ainsi faire comprendre à vos enfants que le port du masque encore une semaine supplémentaire est nécessaire afin de limiter la circulation du virus.

Nous vous remercions par avance de votre engagement.

Le principal

A. Pairault



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.